

II

*L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada au Secrétaire
d'État suppléant aux Affaires extérieures*

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, 5 décembre 1952

N° 96

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à la note n° 277 de Votre Excellence en date du 5 décembre 1952, par laquelle vous me faites savoir que, eu égard aux intérêts communs de la défense du Canada et de celle des États-Unis, le Gouvernement canadien est disposé à louer aux États-Unis certains terrains situés dans les limites de la Station du Corps d'aviation royal canadien à Goose-Bay (Terre-Neuve)..

Les conditions énoncées dans votre note agréent au Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Mon Gouvernement souscrit donc à votre proposition tendant à ce que votre note et la présente réponse constituent, à compter de ce jour, un contrat de location entre nos deux Gouvernements.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

STANLEY WOODWARD

Accord entre le Canada
et le Ceylan

Intervenu par un échange de lettres

Signées à Colombo, les 2 et 3 juillet 1952

En vigueur le 11 juillet 1952

Queen's Printer and
Controller of Stationery